

# VRAI FAUX

## EUROPE : NON À L'INTOX

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, REFUSONS LES CONTRE-VÉRITÉS SUR L'EUROPE POUR SOULIGNER SES ATOUTS, SON POTENTIEL COMME SES INSUFFISANCES.

En France, c'est le 26 mai 2019 que nous élirons les eurodéputés au Parlement européen. Lors de la campagne électorale qui s'ouvre, l'Europe risque d'être décriée. L'Union européenne (UE) est en effet confrontée à une montée des partis populistes, xénophobes et eurosceptiques. Certains sont même arrivés au pouvoir dans plusieurs pays européens. Il est nécessaire de contrer cette tentation populiste et ses idées reçues, en pointant avec rigueur et objectivité les forces et faiblesses de l'Europe.

### « L'EUROPE N'EST PAS DÉMOCRATIQUE »

**FAUX!** L'Union européenne est une construction politique qui ne ressemble à nulle autre dans le monde, digne des démocraties représentatives de ses États membres. Trois instances la dirigent : la Commission européenne dans le rôle du gouvernement, dont les membres sont sélectionnés sur la base des résultats des élections européennes ; un Parlement européen élu directement par les citoyens ; un Conseil des ministres européens qui représente les États membres.

Dans le processus de discussion, les parlements nationaux sont aussi associés sur les propositions de textes européens. L'UE a, par ailleurs, l'obligation de réaliser des consultations auprès des citoyens avant de proposer des initiatives législatives. Mais le fonctionnement démocratique de l'UE est perfectible. Des efforts sont faits, notamment pour améliorer la gouvernance de la zone euro ou garantir une plus grande transparence dans l'interaction avec les groupes d'intérêt (lobbies).

Pourtant, l'Europe est aussi confrontée à une remise en cause de sa légitimité démocratique : méconnaissance de son fonctionnement par les citoyens, représentants politiques qui attribuent à l'Europe des décisions auxquelles ils ont eux-mêmes contribué ! Cette crise démocratique se traduit par la progression de formations eurosceptiques dans la plupart des pays européens, avec parfois des remises en cause de l'indépendance de la justice ou de la liberté de la presse (Hongrie, Pologne). Si ces organisations deviennent influentes au Parlement européen, il existe un risque de repli sur soi et d'affaiblissement du projet européen.

### « L'EUROPE AGIT POUR L'ÉGALITÉ ET LES DROITS DES FEMMES »

**VRAI !... Mais certains États veulent les remettre en cause**

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondamentales qui distingue l'Europe de nombreuses autres régions de la planète et se décline dans toutes ses politiques. Par exemple, le taux d'emploi des femmes est passé de 52% en 1998 à 66,7% en 2016, l'UE recommande de développer les modes de garde des jeunes enfants, et propose un soutien financier via le FSE. L'UE finance des projets de lutte contre les violences faites aux femmes permettant de venir en aide à des millions de victimes à travers le monde.

Enfin, la directive « pour une meilleure conciliation vie

professionnelle / vie privée » a été adoptée, améliorant le congé parental en le rééquilibrant entre les parents, et créant un droit au congé paternité de 10 jours rémunéré, ainsi qu'un congé de 5 jours pour les aidants de personnes âgées ou d'enfants malades.

**Mais rien n'est définitivement acquis :** en Hongrie, en Pologne, les formations populistes au pouvoir remettent en cause le droit à l'avortement, veulent revenir à des modèles de société patriarcaux, contraires au droit à l'émancipation. Les eurodéputés du Rassemblement national votent systématiquement contre tous les rapports ayant trait à l'égalité femmes / hommes.

### « L'EUROPE EST TROP LIBÉRALE »

#### Plutôt **VRAI!**

L'Europe s'est construite en se fondant sur un « marché commun », qui allait créer une communauté d'intérêts et rapprocher les peuples, pari en grande partie gagné.

**Mais l'Union européenne n'est pas encore une véritable communauté sociale et politique.** Le social est resté une compétence essentiellement nationale et les États membres n'ont pas voulu céder trop de souveraineté politique. Ils refusent également des transferts budgétaires conséquents au niveau européen.

Le budget européen ne représente ainsi qu'un peu plus de 1% du PIB de l'UE.

**Limitée dans ses moyens pour conduire des politiques, cantonnée à édicter des règles essentiellement économiques, l'UE a du mal à concrétiser des ambitions sociales et politiques.** Sur le plan fiscal, où l'unanimité des États est requise pour prendre des décisions, les avancées sont très lentes. L'UE n'a pas su non plus lutter contre les divergences entre les économies qui se sont creusées à partir des années 90, et qui ont éclaté au grand jour avec la crise de 2008.

Cependant, l'UE a développé une législation sociale qui touche à de nombreux thèmes. Quand Jacques Delors lançait, en 1985, le Dialogue social européen, il voulait équilibrer le Marché unique par une Europe sociale selon sa belle formule : « la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit ». Cela reste un grand chantier.

Il faut aussi rappeler que l'UE est l'espace économique où la législation du travail et la protection sociale répondent aux standards les plus élevés.

### « L'EUROPE SOCIALE, ÇA N'EXISTE PAS »

#### **FAUX!... Mais elle pourrait l'être davantage !**

L'article 4 du Traité sur le fonctionnement de l'UE définit la politique sociale comme une compétence partagée avec les États. L'UE peut ainsi édicter des normes contraignantes, par exemple la **Directive sur le temps de travail**, celle sur l'**obligation d'information et de consultation des travailleurs** sur la marche de leur entreprise, ou celle sur le **détachement des travailleurs**. C'est aussi dans ce cadre que l'UE a mis en place les **fonds structurels pour aider à la création d'emplois et à la cohésion sociale**. Le **Fonds social européen** finance des actions pour la formation, l'inclusion, l'accès à l'emploi et la lutte contre la pauvreté. L'UE a mis en place la **Garantie pour la jeunesse** pour aider les jeunes à s'insérer dans le marché du travail.

Elle favorise aussi le dialogue entre partenaires sociaux au travers du **Comité pour le Dialogue social européen**. C'est là que se négocient des accords européens comme celui sur des marchés inclusifs du travail, traduit en France par l'accord sur la sécurisation des parcours.

**La crise a cependant révélé l'insuffisante prise en compte des problématiques sociales**, avec un creusement des inégalités et la déstabilisation de certains modèles nationaux. Aussi, en novembre 2017, l'UE a proclamé le Socle européen des droits sociaux. Ce socle définit 20 principes concernant l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables, ainsi que la protection et l'insertion sociales. Ces principes ont commencé à être traduits en actions concrètes : directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, directive obligeant les employeurs à informer rapidement et par écrit sur les conditions de travail et les droits des travailleurs, quel que soit leur statut, mise en place d'une Autorité européenne du travail pour lutter plus efficacement contre les abus et les fraudes.

### « UN SALAIRE MINIMUM EN EUROPE, C'EST POSSIBLE »

**VRAI!** Il ne s'agit pas de définir un même salaire minimum identique pour tous les pays européens, mais un niveau minimum en fonction des réalités de chaque pays (niveau de vie et productivité). Aujourd'hui, il existe un salaire minimum dans 22 États membres. Mais son niveau est très variable : en 2017, il était de 235 € mensuels en Bulgarie alors qu'il frôlait les 2000 € au

Luxembourg. **La CFDT revendique une base minimale de référence commune, afin d'éviter le dumping salarial et de lutter contre la pauvreté.** Elle serait calculée à partir de l'ensemble des salaires du pays et fixée à 60 % du salaire médian (c'est le niveau pour lequel la moitié des salariés gagne plus, l'autre moitié gagne moins). Le salaire minimum serait au moins égal à cette base et établi par la loi ou par la négociation collective, en fonction des pratiques de chaque pays. Le Smic français correspond à un peu plus de 62 % du salaire médian.

L'Allemagne a adopté un salaire minimum en 2015. Contrairement à ce que prétendaient certains secteurs patronaux, il n'a pas porté préjudice à l'emploi. Il a même donné un coup de pouce à la croissance en relançant la consommation et a permis de réduire la pauvreté.

### « LE DÉTACHEMENT DES TRAVAILLEURS, C'EST DU DUMPING SOCIAL »

**FAUX!** C'est de plus en plus faux. La Directive sur le détachement des travailleurs prévoit un « noyau dur » de règles du pays d'accueil que les entreprises sont obligées d'appliquer aux travailleurs détachés : rémunération, temps de travail, congés payés, non-discrimination, sécurité au travail. Sa révision, applicable à partir de 2020, consacre définitivement le principe **« même rémunération pour le même travail au même endroit »**. Elle précise que les frais d'hébergement, de nourriture et de déplacement du travailleur détaché liés à l'exécution de son travail dans le pays d'accueil doivent être remboursés, en plus de la rémunération dont les règles sont précisées en indiquant la convention collective applicable. La nouvelle Autorité européenne du travail permettra de mieux lutter contre les fraudes et les abus.

Principale ombre au tableau : le transport routier a été exclu, sous prétexte des spécificités de ce secteur. Il faudra donc une directive spécifique qui permette une lutte efficace contre les abus, fréquents dans ce secteur.

### « L'EUROPE DÉTRUIT NOS EMPLOIS »

**FAUX!** C'est plus largement l'articulation de la mondialisation, des mutations technologiques et l'intensification de la concurrence qui ont joué sur

l'emploi - parfois en sa défaveur, parfois en sa faveur. Si les délocalisations ont causé des pertes d'emploi, le transfert d'entreprises vers d'autres pays de l'UE n'a affecté que 0,6% des emplois du secteur industriel, le plus concerné.

Dans ce contexte, **l'Europe s'est doté d'objectifs en matière d'emploi, d'éducation et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.** Elle a créé un Fonds d'ajustement à la mondialisation aidant les travailleurs en cas de restructurations et de licenciements. La CFDT a soutenu ces initiatives, mais juge indispensable de les renforcer afin d'anticiper les mutations et de se préparer au mieux aux transitions écologiques et numériques. Revendiqué par la CES, **un plan d'investissement pour l'emploi en Europe a été lancé en 2015 et a mobilisé plus de 250 milliards d'euros** ; la France en a été l'un des plus grands bénéficiaires. Cela va de pair avec la revendication CFDT de doter la zone euro d'un budget significatif permettant de financer des politiques européennes ambitieuses et de développer des mécanismes de solidarité plus forts, comme un système de réassurance chômage.

Enfin, **l'Europe doit avancer plus rapidement pour lutter contre le dumping fiscal que pratiquent les multinationales et certains États européens.** La CFDT et la CES revendiquent un seuil minimum et une assiette d'imposition commune et ambitieuse des bénéfices des entreprises.

### « MIGRATIONS, L'EUROPE N'EST PAS À LA HAUTEUR »

**VRAI!** L'Europe n'a pas su se montrer à la hauteur pour donner asile aux réfugiés fuyant les guerres en Syrie, en Irak, en Afghanistan, en Afrique. On ne lui demandait pourtant pas « d'accueillir toute la misère du monde, mais d'en prendre sa part », alors que les pays voisins en accueilleraient un grand nombre : Turquie (3,6 millions), Liban (1 million), Pakistan (1,4 million), Jordanie (700 000). L'UE s'est montrée incapable de définir une politique commune et de revoir un « règlement de Dublin » inadapté, qui « délègue la responsabilité de l'examen de la demande d'asile d'un réfugié au pays par lequel il est arrivé », en premier lieu la Grèce et l'Italie.

Mais on ne peut faire porter la responsabilité sur la seule Union Européenne : ce sont les États membres, Hongrie en tête, qui se sont opposés à la révision des règles et une meilleure répartition des réfugiés. La France n'a,

pour sa part, accueilli que 4 000 demandeurs d'asile sur les 30 000 attribués. **L'Europe ne pourra durablement s'exonérer de définir une véritable politique migratoire, incluant le devoir d'asile comme la question des migrations économiques.** C'est un enjeu démocratique comme d'action syndicale pour la CES et la CFDT.

### « L'EUROPE EST PLUTÔT EN POINTE POUR LE CLIMAT »

#### **VRAI! ... Mais elle peut faire beaucoup mieux !**

L'union européenne s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique depuis les années 1990, et a atteint son objectif de réduction de 20 % de ses émissions de gaz à effet de serre avant 2020. L'objectif a été porté à 40 % dans le cadre de l'Accord de Paris. Les alertes des scientifiques ont amené le Parlement européen à adopter en octobre 2018 une résolution pour aller plus vite et plus loin en portant cet objectif à 55 % de réduction en 2030. L'Europe consacre une grande part de ses financements aux projets de transition énergétique. Il est donc exact d'affirmer que sur la scène internationale, l'Europe est plutôt bon élève. Mais les scientifiques nous alertent sur la trajectoire inquiétante du réchauffement et l'urgence à agir. Les citoyens expriment de plus en plus fortement leurs attentes.

**Le retrait des États-Unis renforce encore la responsabilité de l'Europe qui se doit d'assurer un leadership politique sur ces enjeux majeurs.** Et se donner les moyens économiques de ses ambitions, ce qui passe par le renforcement de ses capacités budgétaires et d'investissement.

### « LA FRANCE S'EN SORTIRAIT MIEUX TOUTE SEULE ! »

**FAUX!** Dans le passé, les grands pays européens pouvaient jouer seuls un rôle important à l'échelle mondiale : il y a quinze ans, trois d'entre eux (l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France) faisaient encore partie des cinq premières économies mondiales. Mais le monde change : en 2030, la France reculera à la 8<sup>e</sup> position, derrière l'Allemagne 6<sup>e</sup> et le Royaume-Uni 7<sup>e</sup>.

À l'inverse, l'Union européenne dans son ensemble continuera à peser et fera partie des trois premières économies mondiales : 1<sup>re</sup> place en 2020, 2<sup>e</sup> à partir de 2030 derrière la Chine. L'Inde et le Brésil compteront alors parmi les 5 premiers.

C'est en étant unie face aux défis majeurs comme le changement climatique ou la révolution numérique que l'Europe pourra défendre à armes égales une approche multilatérale renouée dans la compétition mondiale, imposer et faire respecter des règles de concurrence aux entreprises multinationales. **Le repli national prôné par nombre d'eurosceptiques au nom d'une prétendue préservation de la souveraineté nationale est illusoire et particulièrement dangereux pour l'intérêt des travailleurs.**

Le Brexit s'est construit sur la promesse que les britanniques s'en sortiraient mieux seuls. Il a conduit à l'alliance improbable des politiques libéraux qui voulaient s'affranchir de pans entiers de la régulation économique et sociale européenne et de ceux qui dénonçaient une Europe soi-disant trop libérale. L'issue est toujours incertaine, mais il est clair que l'irresponsabilité des acteurs ne fera que des perdants, en premier lieu les travailleurs britanniques.

## LES OUTILS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES :  
TOUS LES DOCUMENTS ET LIENS UTILES  
SUR CFDT.FR

**EUROPÉENNES 2019**  
**ENGAGÉS POUR L'EUROPE !**

[www.cfdt.fr/elections-europeenes](http://www.cfdt.fr/elections-europeenes)